

# Historique de l'Évêché ou Palais épiscopal de Namur

Qu'est-ce qu'un **évêché** ? Ce terme est d'abord employé pour désigner le diocèse, ou portion de territoire dans lequel l'Évêque exerce une juridiction spirituelle sur la population catholique qui vit dans le territoire en question. Ainsi, au lieu de dire le diocèse de Namur, on parle aussi de l'évêché de Namur. Mais, par réduction, comme pour signifier le centre du territoire du diocèse ou de l'évêché, ce même vocable est utilisé encore pour désigner la maison ou le Palais où l'Évêque réside et demeure. Ainsi, au lieu de parler du Palais épiscopal de Namur, on dira aussi l'évêché de Namur. D'où, par exemple, et comme conséquence, la rue où se trouve le Palais épiscopal de Namur porte le nom de *Rue de l'Évêché*.

Ci-après, nous allons retracer l'histoire, l'évolution, les déplacements ou les changements relatifs au Palais épiscopal de Namur, en mentionnant ceux qui l'ont occupé, savoir, les 30 Évêques de Namur nommés jusqu'à ce jour.

Dans tous les pays où vivent des communautés chrétiennes de confession catholique, le Saint-Siège établit des diocèses ou délimitations de territoire à la tête de chacun desquels le Pape institue un Évêque. En 1559, le Pape Paul IV crée le diocèse de Namur, avec Antoine Havet, dominicain, comme premier Évêque nommé en 1561. Dès son arrivée à Namur, en 1562, Antoine Havet, achète quatre maisons, Place Saint-Aubain, face à la Cathédrale, et s'y installe. Après sa mort, survenue en 1578, ses successeurs, François Wallon-Capelle (1580-1592), Jean Dave (1594-1595), et Jacques Blaise (1597-1601), logent au même endroit.

En 1602, François Buisseret (1602-1614), ajoute quatre autres maisons aux demeures premières. Les choses restent ainsi au cours des décennies suivantes qui voient successivement le Palais épiscopal occupé par : Jean Dauvin (1615-1629), Engelbert Desbois (1630-1651), Jean de Wachtendonck (1654-1667), Ignace-Augustin de Grobbendonck (1669-1679), Pierre Vandenberghe (1680-1695) et Ferdinand de Berlo de Brus (1697-1725).

Nommé en 1727, Thomas de Strickland (1727-1740), habitué aux fastes des grandes cours d'Europe, fait bâtir, vers 1730, probablement sur l'emplacement des premières maisons acquises par Antoine Havet, le magnifique Palais<sup>1</sup> que l'on voit encore aujourd'hui face à la Cathédrale. Cet édifice est ensuite occupé par trois Évêques : Paul-Godefroid de Berlo de Franc-Douaire<sup>2</sup> (1741-1771), Ferdinand-Marie de Lobkowitz<sup>3</sup> (1772-1779), et Albert-Louis de Lichtervelde<sup>4</sup> (1780-1796).

Les troupes d'occupation françaises ayant investi tout le pays (1795), le Palais épiscopal de Namur, à la mort du dernier Évêque, Mgr de Lichtervelde (1796), devient bien de la nation française. Un an et demi plus tard, soit au début de l'an 1798, l'administration du Département de Sambre-et-Meuse (lequel équivalait à peu près à la Province de Namur actuelle, moins les cantons de Philippeville et de Couvin) installe ses bureaux dans les locaux du ci-devant Palais épiscopal<sup>5</sup>. A son arrivée à Namur, au cours de l'année 1800, le Préfet du Département, Pérès de la Gesse<sup>6</sup>, occupe comme bon lui semble quelques parties de l'ancien Palais épiscopal pour en faire sa demeure.

Le 15 juillet 1801, le Premier Consul Napoléon Bonaparte et Sa Sainteté le Pape Pie VII signent une Convention, appelée Concordat, en vue de rétablir l'exercice du culte, sous la vigilance de l'État. Promulgué par une loi du 8 avril 1802, le Concordat, ainsi que certains articles que le gouvernement français y a ajoutés, oblige ce même gouvernement à pourvoir d'un logement convenant à leur dignité

les nouveaux Évêques qui vont être nommés, soit en leur rendant l'ancien Palais épiscopal, soit en leur octroyant un nouvel asile. A Namur, le Préfet du Département, Emmanuel Pérès, ne voulant pas quitter le Palais de la Place Saint-Aubain, où il logeait et où son administration est installée depuis plus de quatre ans, se voit obligé de chercher une autre demeure pour loger le nouvel Évêque de Namur, Monseigneur Claude-Léopold de Bexon.

Pendant le court temps de son épiscopat namurois, d'avril 1802 à octobre 1803, Mgr de Bexon (1736-1807) est logé dans un hôtel de maître, au bout de la rue de l'Arsenal, telle qu'elle était à l'époque. Cet hôtel, qui a appartenu au Comte de Fallais, mais qui n'existe plus aujourd'hui, est peu commode, malgré son grand jardin, et ressemble, aux dires de Mgr de Bexon, à une mauvaise prison ! Ayant dû donner sa démission, suite à des démêlés - plus ou moins provoqués - avec Bonaparte, Mgr de Bexon se retire près de Metz, dans sa Lorraine natale, où il meurt en août 1807.

Entretemps, le diocèse de Namur accueille son successeur : Monseigneur Charles-François-Joseph Pisani de la Gaude<sup>7</sup>. Il arrive à Namur au soir du 12 août 1804. Le 15, dans la Cathédrale, il prend possession du diocèse. Il loge d'abord, une dizaine de jours, rue de la Croix, chez un notable de la Ville. Le temps pour lui de visiter le mauvais hôtel que l'on avait destiné à son prédécesseur, hôtel dans lequel il refuse nettement de s'installer, arguant qu'il s'agit d'une demeure fort éloignée de la Cathédrale, et bâtie dans des bas-fonds humides et souvent inondés.

Le Préfet Pérès lui offre alors de s'installer rue de Bruxelles, dans un hôtel particulier, aujourd'hui détruit, faisant face à la rue Godefroid. L'Évêque l'essaie quelques jours. Mais insatisfait de cette demeure, il obtient du Marquis de Croix qu'il lui laisse une partie de son hôtel, situé rue Saint-Aubain (aujourd'hui rue J. Saintraint), pour en faire son Palais épiscopal. Mgr Pisani loue cette partie d'immeuble pour un an, de septembre 1804 à septembre 1805. Il y établit son secrétariat, y fait installer des rayonnages, et convertit une salle en chapelle épiscopale. Aujourd'hui, il ne reste aucune trace de son passage, l'hôtel étant devenu propriété de la Ville, et le siège de la Société Archéologique de Namur.

En avril 1805, le Conseil Général du Département de Sambre-et-Meuse se résolut enfin à voter l'achat d'une maison destinée à servir de Palais épiscopal. Ce même Conseil avait, jusque là, refusé d'acheter quoi que ce soit pour l'Évêque, car il manquait d'argent, et que, trois ans plus tôt, en 1802, lors de l'arrivée de Mgr de Bexon, il avait voté la location, pour trois ans, de l'hôtel de Fallais.

Le Préfet Pérès, de concert avec l'Évêque, devenu son ami, décida d'acheter plusieurs propriétés, qu'il va réunir, pour former le nouveau Palais épiscopal. Ainsi acheta-t-il le terrain où s'élevait autrefois le Couvent des Religieuses récollectines, terrain sur lequel s'étend aujourd'hui le jardin de l'évêché. Il acquiert également ce qu'on appelle alors le Refuge de l'Abbaye de Malonne, qui va constituer la majeure partie du Palais épiscopal actuel. Enfin, aux héritiers Massart, il achète une maison contiguë, et mitoyenne au Refuge de Malonne, afin d'agrandir ce dernier, du côté du Séminaire.

L'argent venant encore à manquer, partiellement du moins, ces achats ne se réalisent pas en 1805, mais bien l'année suivante, en 1806. Entretemps, un contrat de location du Refuge de Malonne est conclu avec le propriétaire, un certain Lemielle. Ceci permet à l'Évêque de Namur, Mgr Pisani de la Gaude, de s'installer dans son nouveau Palais, le 5 octobre 1805, après avoir passé un an chez le Marquis de Croix.

Pour finir, parcourons les deux siècles d'occupation de l'actuel Palais épiscopal de Namur. Depuis Mgr Pisani de la Gaude jusqu'à l'actuel évêque de Namur, Mgr Remy Vancottem, quatorze Évêques se sont succédé à Namur, tous ayant élu domicile dans l'ancien Refuge de Malonne. Voici leur nom, ainsi que les dates de leur épiscopat respectif : Charles-François-Joseph de Pisani de la Gaude (1804-1826), Nicolas-Alexis Ondernard (1828-1831), Jean-Arnold Barrett (1833-1835), Nicolas-Joseph Dehesselle (1836-1865), Victor-Auguste Dechamps (1865-1867), Théodore-Joseph Gravez (1867-1883), Pierre-Lambert Goossens (1883), Édouard-Joseph Belin (1884-1892), Jean-Baptiste Decrolière (1892-1899), Thomas-Louis Heylen (1899-1941), André-Marie Charue (1941-1974), Robert-Joseph Mathen (1974-1991), André-Mutien Léonard (1991-2010), et Remy Vancottem (2010).

La plupart de ces Évêques sont morts en tant qu'Évêque de Namur, c'est-à-dire en terminant leur épiscopat par leur décès. Mgr Dechamps fut nommé Archevêque de Malines en 1867 et mourut en 1883. Mgr Goossens ne connut les joies du Palais épiscopal de Namur que durant un été et un automne, après quoi, au début de l'année 1884, il fut transféré au siège de Malines. Mgr Charue et Mgr Mathen démissionnèrent à l'âge de 75 ans, selon la nouvelle norme en vigueur dans l'Église ; le premier est décédé en 1977, et le second, en 1997. Mgr Léonard a été nommé archevêque de Malines en 2010, mais il a démissionné en 2015, ayant atteint l'âge prescrit.

Au cours d'un long épiscopat de près de trente années (1836-1865), Monseigneur Nicolas-Joseph Dehesselle (né à Charneux en 1789, décédé à Namur en 1865) entreprend la construction d'une nouvelle chapelle épiscopale, deux fois plus longue que celle de Monseigneur Pisani. Nous sommes en 1858, quelques semaines seulement après les apparitions de la Vierge à Lourdes. Les travaux commencent le 15 juin, pour finir au début de l'année suivante, en janvier 1859. Ils coûtent la somme de 28.000 francs, que l'Évêque décide d'acquitter personnellement. Le 7 mai 1859, la chapelle est solennellement inaugurée<sup>8</sup>.

Cette nouvelle chapelle est celle qui existe encore aujourd'hui. Quoiqu'étant toute blanche au temps de Monseigneur Dehesselle, elle a été peinte à base d'une dominante rouge et entièrement redécorée et remeublée par Monseigneur Thomas-Louis Heylen, dans les premières années du XXe siècle. Un article présent sur ce site relate les différentes étapes de la transformation de cette chapelle, de 1808 à 1908, de Mgr Pisani à Mgr Heylen, en passant par Mgr Dehesselle<sup>9</sup>.

En 1927, le 18 juillet, si l'on en croit la promesse écrite de l'entrepreneur<sup>10</sup>, commencent les travaux visant à la construction d'un bâtiment spécialement dédié au secrétariat de l'évêché. Ils se terminent dans le courant de l'année suivante.

1961 voit la chapelle de Mgr de Dehesselle privée de son petit clocher, sur le conseil du Chanoine André Lanotte, secrétaire de la Commission diocésaine d'Art sacré. Il est vrai que dès 1944 un projet de clocheton, qui aurait remplacé le clocher, avait été mis à l'étude. Quinze ans plus tard, le clocher est définitivement remplacé par un simple coq.

Depuis deux cents ans donc, une certaine stabilité matérielle permet aux Évêques de Namur, tel Monseigneur Pisani de la Gaude, de jouir de ce bel hôtel de style Louis XV. Une jouissance bien passagère, mais méritoire ; une jouissance qui vient donner un simple bonheur humain au messager de Dieu, fréquemment absent de cette demeure pour visiter son vaste diocèse.

Chanoine Dr. Daniel Meynen

8 septembre 2016

<sup>1</sup> Ce Palais, qui sert aujourd'hui de Palais provincial, a fait l'objet de plusieurs études. La plus complète est celle de N. BASTIN, *Le Palais provincial de Namur, 1730-1980*. On aura un aperçu rapide du Palais provincial de Namur en consultant le site suivant, agrémenté de photos : <https://www.gouverneurnamur.be/content/le-palais-provincial-de-namur>

<sup>2</sup> Paul-Godefroid de Berlo de Franc-Douaire, né au Franc-Douaire de Stave, le 20 (ou le 22, ou encore le 1er) décembre 1701, fut Évêque de Namur de 1741 jusqu'à sa mort, survenue à Nivelles le 19 janvier 1771. C'est sous son épiscopat que l'ancienne Cathédrale Saint-Aubain fut démolie, et que la première pierre de la nouvelle église fut posée, le 21 juin 1750.

3 Prince Ferdinand-Marie de Lobkowitz, né à Vienne le 19 janvier 1726, fut Évêque de Namur de 1772 jusqu'en 1779, année de sa translation au siège épiscopal de Gand, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, survenue à Munster, le 29 janvier 1795. C'est lui qui consacra la nouvelle Cathédrale Saint-Aubain, le troisième dimanche de septembre (20 septembre) 1772.

4 Albert-Louis, Comte de Lichtervelde, né à Gand le 16 août 1715, fut Évêque de Namur de 1780 jusqu'à sa mort, survenue à Namur le 18 octobre 1796, au temps de la domination française. Ses armoiries, visibles dans la Cathédrale, au-dessus de la porte qui mène à la sacristie, étaient celles de la ville de Lichtervelde.

5 Pour ce qui concerne les bâtiments provenant de l'ancien évêché, ils furent placés entre les mains de la nation par suite de la mort de l'Évêque ; et dans le courant du mois de Ventôse an 6 [février-mars 1798], l'administration centrale du Département y transféra ses bureaux et le lieu de ses séances. ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR [A.E.N.], DÉPARTEMENT DE SAMBRE-ET-MEUSE [D.S.M.], 130 bis, *Lettre du Préfet Pérès au Ministre des Finances*, Namur, 26 Germinal an 10 (16 avril 1802).

6 Emmanuel Pérès de la Gesse, né le 22 mai 1752 à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), s'occupe d'abord de la vie politique de sa ville natale, avant d'être envoyé aux États généraux, en avril 1789. En 1795, il est à Bruxelles, comme représentant du peuple auprès des armées. Continuant son activité politique à Paris, il est nommé Préfet du Département de Sambre-et-Meuse le 2 mars 1800. Si le tempérament de Mgr de Bexon n'est pas fait pour s'accorder avec celui du Préfet, par contre celui de Mgr Pisani vient tout naturellement aider Emmanuel Pérès dans sa fonction administrative et politique, le Préfet faisant en retour tout ce qu'il peut pour aider l'Évêque. Emmanuel Pérès reste en poste à Namur jusqu'au 5 janvier 1814. Le 20 janvier suivant, il quitte Namur pour retourner dans sa terre natale, à Boulogne-sur-Gesse. Il y mène une retraite paisible, jusqu'à sa mort survenue le 12 juillet 1833. A son sujet, on lira les articles de F. LEMPEREUR, tant dans les ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR [A.S.A.N.], t. LXXV, 2001, pp. 75-215, que dans le *Dictionnaire Biographique Namurois*, Namur, 1999, pp. 192-193. On notera encore un article du même paru dans une revue de Comminges (région natale d'Emmanuel Pérès) : *Emmanuel Pérès de la Gesse : Un Commingeois dans la Révolution française (1ère, 2ème et 3ème parties)*, dans la REVUE DE COMMINGES, 2003 (pp. 555-590) et 2004 (pp. 391-436 et 607-626).

7 Sur Mgr Pisani de la Gaude, on consultera mon article dans A.S.A.N., *Monseigneur Pisani de la Gaude : une nomination forcée, par quoi ou par qui ?*, t. LXXVII, 2003, pp. 189-228. Charles-François-Joseph Pisani de la Gaude naquit à Aix-en-Provence le 4 mars 1743. Consacré Évêque de Vence, dans l'église Saint Nicolas de Villejuif, près de Paris, le 8 février 1784, il resta en poste dans son évêché jusqu'en 1791. Après dix ans d'exil en Italie, il dut démissionner de son évêché de Vence, en vue de l'application du Concordat de 1801. Rentré en France, en 1802, il était dans une semi-retraite lorsque le Premier Consul le nomma Évêque de Namur le 3 février 1804. Très actif en tous domaines, tels que la nouvelle circonscription des paroisses, l'embellissement de la Cathédrale et la restauration du Séminaire, la pureté et la beauté du culte, l'intégrité de la foi et des mœurs, la lutte contre le stévenisme, l'accueil de nouvelles congrégations religieuses, ou la défense de l'enseignement, il présida aux destinées du diocèse jusqu'au 23 février 1826, jour où, frappé d'apoplexie, il rendit son âme à Dieu. Voir : Chan. DE HAUREGARD, *Notice sur la Cathédrale de Namur*, Namur, chez Wesmael-Legros, 1851, pp. 137-201 ; Chan. N.-J. AIGRET, *Histoire de l'Église et du Chapitre de Saint-Aubain à Namur*, Namur, 1881, pp. 533-543 ; F. JACQUET-LADRIER, *Pisani de la Gaude*, dans le *Dictionnaire Biographique Namurois*, Namur, 1999, pp. 198-199.

8 A.E.N., Papiers Courtoy, 464. - Chan. N.-J. AIGRET, *op. cit.*, p. 563.

9 Voir mon ouvrage : La chapelle épiscopale de Namur. Il s'agit d'un diaporama accompagnant une conférence donnée lors du *Congrès de Namur, 28-31 août 2008, de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, et de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique*.

10 ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, F. 224, *Lettre de I. Istasse, administrateur, au Chanoine Balon*, Namur, 13 juillet 1927. Ce sont les Entreprises Générales de Construction F. Istasse et Fils qui sont chargées des travaux, par adjudication.